



Dessin à l'encre de chine de la nef de l'église Saint Saturnin de Brengues
2016 - Christophe LE PABIC. <http://porteplinn.e-monsite.com/>

Le journal des Brengois-Brengoises

Gentilé de Brengues

N° 50 JUIN 2017

Fête votive du village du 3 et 4 juin.

Le samedi matin ont eu lieu les aubades aux habitants avec le traditionnel petit air d'accordéon, la distribution de la fouace et une bonne petite averse.

Le samedi soir c'était un apéritif musical animé par "Gratt'd'la pat" suivi de la soirée disco avec "Lot of music". La nuit s'est terminée avec la soupe au fromage. L'hommage aux morts avec dépôt de gerbe et la messe en plein air ont suivi le dimanche matin accompagnés par les chants et instruments de musique de l'orchestre "les Frangins". Après le repas champêtre, ce fut le tournoi amical de pétanques pour terminer par une soirée dansante. Merci au comité des fêtes de Brengues et aux bénévoles de nous avoir offert ces deux belles journées

Céléwatts



Jeudi 8 juin, la Mairie de Brengues avait invité l'association CéléWatt à présenter le projet de parc solaire villageois de Fourques.

Peu de Brengois étaient venus s'informer à la salle communale, mais on pouvait compter aussi quelques habitants des communes voisines. Pourtant, le projet ne manque pas d'intérêt pour la commune et c'était l'occasion de faire le point et de répondre aux informations erronées et sans fondements qui circulent à ce sujet. Bien que le projet est personnellement plus intéressant qu'un placement sur livret A, il a surtout l'avantage

de rapporter annuellement une somme non négligeable à la commune et donc aux habitants. Mais comme disait un des habitants de Brengues "ce n'est pas l'histoire du gain personnel qui doit nous motiver mais bien l'intérêt de la commune à partager".

Les porteurs du projet ont donc présenté, chiffres à l'appui, les estimations positives des résultats escomptés tout en ayant été le plus raisonnable possible afin de ne pas avoir de mauvaises surprises à l'arrivée. Les quelques Brengois présents se sont positionnés avec engagement pour ce projet et certains de nos voisins sont intéressés pour développer dans leur commune le projet de parcs photovoltaïques en vallée du Célé.

A suivre, et pour ceux qui se sentent concernés : <https://celewatt.fr/>

Assemblée Générale de l'association "Mon Cabas fermier"



C'est dans la bonne humeur que s'est déroulée le 16 juin l'assemblée générale du "Cabas Fermier"

A cette occasion un nouveau conseil d'administration a été élu.

Merci à Dominique Guerrée et Nathalie Garcia, Créateurs et co-fondateurs du projet pour leur investissement dans ce projet.

Maintenant, place aux nouveaux élus à qui nous souhaitons une bonne réussite.

<http://www.moncabasfermier.fr/>

Du nouveau :

- Deux naissances :
 - Place Del Pas : Lila Mongaburu Lowitz, née le 27 mai 2017
 - A Ayrissac : Louna Teyssier, née le 01 juin 2017
- L'arrivée de Valérie Giaume, Thibault Ruiz et leurs trois jeunes enfants chez Guy Oulié
- Mariage De Thomas Cassagnes et Sara Wuilliet, célébré le 24 juin en la mairie de Brengues

Sortie du 24 juin de l'association "sauvegarde du Célé"



Dans le cadre de l'événement CéléTé à Figeac, l'association "Sauvegarde du Célé" bien connue des Brengois a organisé une randonnée qui longeait le Célé de Corn à Salebio d'Espagnac Sainte Eulalie. Accompagné d'Alain Plénascote, Président de l'association, ce fut l'occasion de visiter le moulin de Sainte Eulalie, dans un état impeccable et dont les fondations, en acacia, baignent dans le Célé depuis la fin du XIème siècle. Visite aussi de l'entrée de la grotte ornée préhistorique, classée monument historique et dont les 28 représentations animales et les 31 signes qui datent du [Solutréen](#) supérieur ou du [Magdalénien](#) moyen ne sont hélas pas accessibles en raison de la fragilité des vestiges. Occasion aussi d'apprendre, auprès de Vincent Lagarrigue, technicien de rivière au Syndicat

Mixte du Bassin de la Rance et du Célé, que les algues que l'on voit en bordure de la baignade du Célé à Brengues (et ailleurs) sont des renoncules, plantes qui permettent d'apporter de l'oxygène à l'eau et qui abritent les alevins. La loutre a fait aussi son retour dans le Célé et qui sur son territoire de 35 km, mange les écrevisses à pattes jaunes (américaines), les poissons l'hiver, et les ragondins. Ce sont donc plutôt de bons signes pour l'équilibre écologique de notre rivière même si la baignade est interdite les jours de pluie à cause de la pollution.

Brocante du 25 juin



C'était une belle journée pour la brocante de Brengues. Malgré les nombreux vides greniers qui avaient lieu, le même jour, dans les proches environs, (Cadrieu, Cajarc, Figeac), une bonne soixantaine d'exposants avait choisi notre camping municipal.

A midi, beaucoup de monde se retrouvait à l'ombre pour déguster les préparations de Joël et Monique. Une bonne journée fatigante aussi pour l'association "Brengues Tourisme et Loisirs" qui a eu bien du mal à trouver les bénévoles pour la réussite de cette journée

Animations du mois de juillet à marquer sur vos agendas

- ➔ **Les marchés campagnards** : Tous les jeudis de 17h à 20 heures, à partir de jeudi 6 juillet, au camping municipal. Cette année viendront s'ajouter de nouveaux producteurs, artisans et petits restaurateurs
- ➔ **Concerts de musique classique : jeudi 13 juillet et samedi 15 juillet** : Autour de Mozart, Bartok, Turina, Connesson. Œuvres pour quintette avec clarinette, quatuor à cordes, duo de violons, duo violoncelle-clarinette. A 20 heures dans l'église de Brengues. Participation libre.
- ➔ **Les marchés gourmands musicaux auront lieu le 27 juillet et le 10 août**
- ➔ **Camping de Moulin vieux** : Nombreuses activités en juillet et août (soirées musicales, des randonnées pédestre ou à vélo, du canoë, de la pêche). A découvrir : camping "Moulin Vieux" : <http://www.camping-lemoulinvieux.com/>

Le râtelier porte-fusil de l'école : Très rare !



ans c'est économiquement difficile à supporter et pour réduire cette durée, tout en n'affaiblissant pas la force de l'armée, certains estiment qu'il faut procéder à une formation préalable à l'école.

En 1881, le ministre de la guerre, le général Faure, explique : *"Le service militaire, de trois ans, tel qu'il existe dans un autre pays, doit, pour porter ses fruits, avoir été procédé pendant longtemps d'un dressage préliminaire spécial à l'école. Il faut donc développer l'instruction, l'instruction à tous les degrés, et surtout l'instruction civique militaire. Apprenons aux enfants ce que c'est le soldat : quels sont ses devoirs, quelle charge lui impose sa mission, et même quelle grandeur et quel honneur il y a dans les charges qui lui sont imposées"*.

Malgré les divergences sur ce sujet entre Monarchistes, Bonapartistes et Républicains, développer la préparation militaire à l'école apparaît indispensable après la victoire des Républicains aux élections en 1879 et l'arrivée de Jules Grévy à la présidence de la République. Pour ces derniers, la nationalisation des masses est un outil "patriotique et d'unification", mais c'est aussi un moyen de véhiculer sur le plan social, l'idéologie de la bourgeoisie républicaine. Paul Bert, ministre de l'instruction publique déclare : *"Nous voulons pour l'école des fusils, oui, le petit fusil que l'enfant apprendra à manier dès l'école, dont l'usage deviendra pour lui chose instinctive, qu'il n'oubliera plus et qu'il n'aura pas besoin d'apprendre plus tard. Car ce petit enfant, souvenez vous en, c'est le citoyen de l'avenir; et dans tout citoyen, il doit y avoir un soldat et un soldat toujours prêt."*

Lors de son congrès de 1881, la Ligue française de l'enseignement prend en main la cause nationale de l'éducation civique et militaire. Jean Macé déclare alors : *"L'important, c'est de commencer tout de suite et de donner aux campagnes de France le spectacle de leurs enfants se préparant dès l'école à défendre le sol de leur Patrie, si jamais l'étranger essayait de revenir le fouler"*.

L'existence légale des bataillons scolaires est reconnue par un décret du 6 juillet 1882.

Et c'est ainsi que l'école communale de Brengues sera équipée de 13 carabines inertes en bois pour les exercices de manœuvres et d'un fusil pour tir réduit, à droite sur la photo avec le canon tordu (a-t-il trop chauffé ?). L'instruction a lieu les jeudis et les dimanches. En 1886, 146 bataillons (scolos) sont constitués, 49 départements sur 87 ont un ou plusieurs bataillons organisés militairement avec port d'uniforme, apprentissage et utilisation du fusil, chant patriotique, concours de tirs et défilés dans les célébrations publiques !

43326 élèves sont incorporés dans ces bataillons.

Mais l'autorité militaire commence à contester la compétence des instructeurs dans les écoles, la négligence des défilés et les milieux catholiques y voient une manœuvre pour éloigner les enfants de l'instruction religieuse et du culte, les jours d'instruction militaire. Perçue comme inefficace, l'expérience prendra fin en 1892, mais, grâce à la vigilance de nos élus, les fusils resteront à l'école communale de Brengues !

Source principale et pour aller plus loin : <http://www.le-temps-des-instituteurs.fr/ens-bataillons-scolaires.html>

Communication de la mairie

- **Compte rendu du conseil municipal du mardi 30 Mai 2017:** Il est disponible sur le site officiel de Brengues <https://www.brengues.org/conseil-municipal>.